



Le 18 février 2022

Bonjour,

Au cours des deux dernières années, les soumissions de Plans d'amélioration de la qualité (PAQ) ont été interrompues pendant que les organismes effectuaient le travail nécessaire pour gérer la pandémie de COVID-19 dans leurs communautés et leurs régions. Cela a été une période difficile. Si nous savons qu'un engagement ciblé envers la qualité est vital, nous savons également que notre système est confronté à des défis sans précédent en matière de protection de la santé des ressources humaines et à une instabilité liée à la pandémie de COVID-19. À ce titre, nous tenons à vous faire part de nos attentes concernant vos Plans d'amélioration de la qualité (PAQ) pour l'exercice 2022-2023. **Cette année, la soumission de votre PAQ à Santé Ontario sera considérée comme volontaire.**

Étant donné que la soumission de cette année est volontaire, vous n'êtes pas tenu de soumettre votre PAQ de l'exercice 2022-2023 à Santé Ontario. Cependant, quelques organismes ont des obligations légales ou contractuelles existantes pour *remplir* un PAQ. Nous encourageons tous les organismes à développer et à publier votre PAQ de l'exercice 2022-2023 sur votre site Web et de le partager avec votre personnel administratif, vos cliniciens, vos patients ou résidents, et les membres de leur famille. Si vous avez des questions, veuillez écrire un courriel à l'adresse QIP@OntarioHealth.ca. L'équipe est là pour vous soutenir comme toujours.

Bien que notre travail avec la COVID-19 se poursuive, ici à Santé Ontario, nous commençons à regarder vers l'avenir. C'est dans cet esprit que j'annonce le lancement des priorités des PAQ de l'exercice 2022-2023. Ces priorités nous guideront dans nos efforts d'amélioration de la qualité au cours de la prochaine année.

Les PAQ de cette année se concentreront sur un petit nombre de problèmes de qualité qui sont importants pour le système de soins de santé; des problèmes qui ont eu des effets particulièrement graves à cause de la COVID-19 et qui nécessitent notre attention pour aider à soutenir la reprise du système de santé. Le petit nombre d'indicateurs prioritaires dans les PAQ de cette année ont été élaborés en consultation avec le ministère de la Santé, le ministère des Soins de longue durée, d'autres équipes de Santé Ontario et des dirigeants d'organismes comme vous. Les organismes peuvent également choisir d'intégrer d'autres problèmes locaux qui sont importants pour leurs communautés.

Les indicateurs prioritaires par secteur sont fournis en annexe ci-dessous. Des documents à l'appui, y compris un document d'orientation du PAQ, des spécifications techniques pour les indicateurs et un aperçu des priorités en matière de qualité en bref pour l'exercice 2022-2023, sont également disponibles. Le navigateur de PAQ, notre plateforme d'élaboration et de

soumission des PAQ en ligne, a été mis à jour en vue de la soumission volontaire. Comme d'habitude, les organismes peuvent télécharger des modèles préremplis à partir du navigateur de PAQ pour soutenir leur processus d'élaboration des PAQ.

Des idées de changement fondées sur des données probantes pour le cycle du PAQ de l'exercice 2022-2023 sont disponibles sur [Quorum](#), une communauté en ligne d'amélioration de la qualité. Nous organiserons un webinaire le 24 février 2022 pour que les organismes intéressés puissent en savoir plus. Cliquez [ici](#) pour vous inscrire. Cette session sera également enregistrée et envoyée à tous les inscrits.

Les organismes individuels qui choisissent de soumettre leurs PAQ à Santé Ontario sont encouragés à le faire d'ici le 1^{er} avril 2022. Cependant, compte tenu des pressions actuelles sur le système de santé, il y aura de la flexibilité dans le calendrier des soumissions et le navigateur de PAQ restera ouvert jusqu'au 30 juin 2022.

Alors que nous travaillons à l'intégration du système de santé, les organismes se rassemblent comme jamais auparavant. La nouveauté cette année est l'introduction du PAQ collaboratif (PAQc), grâce auquel les Équipes Santé Ontario (ESO) approuvées établiront des objectifs communs d'amélioration de la qualité conformément aux priorités provinciales. Les PAQ collaboratifs visent à favoriser l'amélioration des résultats de santé de la population en harmonisant les efforts des partenaires de l'ESO et en encourageant une culture d'amélioration de la qualité, et en misant sur l'équité. Les PAQ collaboratifs sont liés aux PAQ provinciaux au niveau organisationnel, mais distincts de ceux-ci, et les deux sont censés être complémentaires. Ensemble, le PAQc et les PAQ aideront les ESO et les organismes à améliorer la qualité des soins.

C'est la première année que les organismes qui font partie d'un ESO travailleront pour soumettre leur PAQ au niveau organisationnel tout en contribuant au PAQc de leur ESO. Pour cette raison, et parce que les organismes continuent de répondre à la COVID-19, nous avons limité le nombre de domaines d'intervention pour les PAQc et les PAQ au niveau organisationnel. Les organismes qui souhaitent refléter leur travail du PAQc dans leur PAQ peuvent également inclure les indicateurs du PAQc dans leur PAQ organisationnel.

Au cours du prochain exercice, Santé Ontario collaborera avec le ministère de la Santé et le ministère des Soins de longue durée pour harmoniser les efforts d'amélioration de la qualité afin de mieux refléter les priorités actuelles et les changements du système de santé.

Merci encore pour votre engagement continu en faveur de la qualité. Nous sommes impatients de travailler à nouveau avec vous pour améliorer les soins offerts à la population de l'Ontario.

Cordialement,



D^r David M. Kaplan MD, M. Sc., CCMF, FCMF

Vice-président, Qualité

Établissements cliniques et programmes de qualité

Santé Ontario

ANNEXE A : Changements principaux pour les PAQ de 2022-2023

Changements des indicateurs pour les PAQ 2022-2023

On a choisi les indicateurs utilisés pour les PAQ de 2022-2023 de façon à se concentrer sur la reprise après la pandémie de COVID-19, à harmoniser les conventions avec celles du PAQ collaboratif, ou à s'appuyer sur les indicateurs des années précédentes pour réduire la nouvelle charge de travail.

Nouveau cette année :

- pas de rapports d'étape du fait de la suspension des soumissions dans le cadre du PAQ depuis 2020-2021;
- pas d'indicateurs obligatoires pour le secteur hospitalier;
- les services de soutien des soins à domicile et en milieu communautaire seront intégrés au programme.

Les indicateurs prioritaires pour les PAQ de cette année sont les suivants :

Hôpitaux

1. Pourcentage de sommaires de congé envoyés par l'hôpital aux fournisseurs de soins primaires dans les 48 heures suivant le congé
2. Expérience des patients : Les patients sont-ils d'avis qu'on leur a présenté les renseignements adéquats au sujet de leur santé et des soins nécessaires au moment de leur congé?
3. Part des patients qui ont reçu leur congé d'un hôpital et pour qui on a établi un bilan comparatif des médicaments
4. Nombre total de cas de violence au travail

Soins primaires interprofessionnels

1. Pourcentage de patients en soins non palliatifs qui reçoivent un opioïde depuis peu
2. Expérience des patients : Les patients se sentent-ils impliqués dans la prise de décisions au sujet de leurs soins?

Soins de longue durée

1. Pourcentage de consultations en services d'urgence potentiellement évitables de résidents de foyers de soins de longue durée
2. Expérience des résidents :

- a. Les résidents sont-ils d’avis qu’ils peuvent s’exprimer et que le personnel est à leur écoute?
 - b. Les résidents considèrent-ils qu’ils peuvent s’exprimer sans craindre de représailles?
3. Pourcentage de résidents de foyers de soins de longue durée n’étant pas frappés par la psychose, mais auxquels on a prescrit des médicaments antipsychotiques

Soins à domicile et en milieu communautaire

1. Expérience des clients : Les clients sont-ils satisfaits de soins et des services reçus?
2. Pourcentage de patients atteints d’ulcères du pied diabétique qui se sont refermés dans un délai de 12 semaines
3. Pourcentage de patients atteints de nouveaux ulcères du pied diabétique sur une période de six mois (incidence)

Domaines d’intérêt pour le PAQ collaboratif

Le PAQ collaboratif de cette année comporte trois domaines d’intérêt : soins dans un milieu approprié, soins de santé mentale et liés aux dépendances, et soins préventifs.

Les cinq indicateurs en lien avec ces domaines d’intérêt sont les suivants :

1. Nombre de personnes pour qui un service d’urgence constitue la première ressource pour les soins en lien avec la santé mentale et les troubles de la dépendance
2. Pourcentage de jours d’hospitalisation désignés comme nécessitant d’autres niveaux de soins
3. Pourcentage de patientes admissibles à un dépistage dont les mammographies sont à jour
4. Pourcentage de patientes admissibles à un dépistage dont les tests PAP sont à jour
5. Pourcentage de patients admissibles au dépistage du cancer colorectal dont les examens sont à jour

On peut ajouter ces indicateurs aux PAQ pour l’ensemble de l’organisme pour les secteurs hospitalier et des soins primaires. Ils sont inclus dans le document des caractéristiques techniques à titre d’indicateurs facultatifs pour garantir la cohérence entre les deux outils (les PAQ et les PAQc). Les organismes peuvent choisir de se concentrer sur ces indicateurs à leur propre discrétion.

Changements apportés à la partie narrative des PAQ

Les questions narratives des PAQ de 2022-2023 seront axées sur la réflexion et le changement après une période d’interruption. Les questions et les instructions de la partie narrative sont incluses dans les caractéristiques techniques pour l’exercice 2022-2023.

Lancement de l'outil de navigation des PAQ

Le lancement de l'outil de navigation des PAQ, un outil en ligne de Santé Ontario d'élaboration et de soumission des PAQ, est prévu pour début mars 2022. Cette année, l'échéance pour la soumission des PAQ est repoussée au 30 juin 2022 pour permettre aux organismes de développer les questions narratives et d'établir leurs plans de travail. Les données seront préremplies dans l'outil de navigation des PAQ dans les cas pertinents.

Webinaires et formation

On présentera des renseignements sur les ressources et les aides disponibles sur notre site Web. Nous publierons régulièrement des mises à jour à l'intention des responsables des organismes et de l'amélioration de la qualité.

Documents d'orientation

On a mis les documents suivants à jour :

- [Plan d'amélioration de la qualité \(PAQ\) 2022-2023. Document d'orientation pour les organismes](#)
- [Caractéristiques techniques des indicateurs Plans d'amélioration de la qualité 2022-2023](#)
- [Priorités pour les plans d'amélioration de la qualité 2022-2023](#)

Coordonnées

Vous pouvez communiquer avec un spécialiste de l'amélioration de la qualité de Santé Ontario à l'adresse courriel suivante : QIP@ontariohealth.ca.